

Démarche	: Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS
Organisme	: CAISSE D' ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GUYANE (CAF973) (CAF 973)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

L'Etat, La Collectivité Territoriale de Guyane et la CAF de la Guyane impulsent la mise en œuvre concertée d'une politique d'investissement social, et de promotion sociale sur le territoire.
Ces politiques visent à ouvrir des perspectives aux familles guyanaises et à réduire les inégalités sociales territoriales.

- Le lien vers le dossier de réponse en ligne est disponible sur les outils de communication ou le site internet de chaque financeur.
- Le projet sera examiné par l'ensemble des partenaires lors d'une conférence des financeurs qui rendra un avis. Certaines pièces justificatives ou démarches complémentaires pourront être réclamées par les services instructeurs après le dépôt en ligne.
- La demande de subvention sera soumise à la décision des instances décisionnelles de chaque financeur.
- La notification de la décision définitive sera envoyée par chacun des financeurs sollicités.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

Il n'y a pas de date limite pour le dépôt. Les dossiers seront étudiés tant qu'il y aura de la disponibilité budgétaire.

PRISE EN COMPTE DES MODIFICATIONS TECHNIQUES DES DOSSIERS NON AUTORISEE APRES LE DEBUT DE L'INSTRUCTION

Nom de la structure porteuse du projet

Nom de l'organisme qui porte le projet

Intitulé du projet

Nom du projet ou de l'action principale

Financeurs sollicités

Permet aux cofinanceurs de présélectionner votre dossier

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

ETAT-PREFECTURE

ETAT-DGCOPPOP

ETAT-AUTRE

CTG

EUROPE

CACL

CCDS

CCOG

CCEG

ARS

CAF

CGSS

CSG

POLITIQUE DE LA VILLE

AUTRE

Appel à Projets

Grand Mayouri des Financeurs (appel à projets commun)

Appel à projets CTG

Appel à projets Etat

Appel à projets CAF

Appel à projets autres partenaires

Type de projet

Subvention d'Investissement ou d'action

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT / ACTION

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

VOTRE PROJET

Politique publique

A quelles politiques publiques se rattachent votre projet?

Attention - Le choix de ou des politiques publiques orientent le traitement de votre dossier par les équipes des cofinanceurs

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Petite enfance

Enfance et Jeunesse

Parentalité

Logement

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Animation de la Vie Sociale / Cohésion Sociale

Autre

Thématiques

Thématiques auxquelles se rapportent votre projet

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

1.Promotion du respect et des droits des personnes âgées et des adultes en situation du handicap pour mieux informer les usagers

2.Permettre à l'usager d'être acteur de son parcours de vie

3.Renforcement de l'accueil des jeunes enfants

4.Actions en direction des enfants et des jeunes

5.Soutien à la parentalité

6.Animation de la vie sociale

7.Accueil des enfants et adolescents en situation de handicap dans les structures et services de droit commun

8.Amélioration de la qualité et de l'accessibilité des accueils collectifs et individuels du jeune enfant

9.Engagement et participation des enfants et des jeunes

10.Maintien et développement des services aux familles dans des territoires spécifiques

11.Soutien des établissements d'accueil du jeune enfant et des services d'accueil jeunesse présentant de graves fragilités économiques

12.Appui aux démarches innovantes

13.Renforcement de la lutte contre la non décence des logements et la promotion des projets en faveur du logement des familles, des jeunes et du cadre de vie

14.Accompagnement des partenaires dans leur gestion

15. Autres projets

Territoire sur lequel se déroule l'action

Le territoire sur lequel se réalise L'action conditionne l'examen par les EPCI

Plusieurs choix sont possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

GUYANE

CACL

CCDS

CCOG

CCEG

AUTRE

Commune principale de réalisation de l'action

Lieu principal de réalisation de L'action

Un seul choix est possible

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

- 97319 Awala-Yalimapo (CC de l'Ouest guyanais)
- 97330 Camopi (CC de l'Est guyanais)
- 97300 Cayenne (CA du Centre Littoral)
- 97340 Grand-Santi (CC de l'Ouest guyanais)
- 97350 Iracoubo (CC des Savanes)
- 97310 Kourou (CC des Savanes)
- 97355 Macouria (CA du Centre Littoral)
- 97318 Mana (CC de l'Ouest guyanais)
- 97370 Maripasoula (CC de l'Ouest guyanais)
- 97351 Matoury (CA du Centre Littoral)
- 97356 Montsinéry-Tonnegrande (CA du Centre Littoral)
- 97380 Ouanary (CC de l'Est guyanais)
- 97316 Papaïchton (CC de l'Ouest guyanais)
- 97353 Régina (CC de l'Est guyanais)
- 97354 Remire-Montjoly (CA du Centre Littoral)
- 97311 Roura (CA du Centre Littoral)
- 97312 Saint-Élie (CC des Savanes)
- 97313 Saint-Georges (CC de l'Est guyanais)
- 97320 Saint-Laurent-du-Maroni (CC de l'Ouest guyanais)
- 97314 Saül (CC de l'Ouest guyanais)
- 97315 Sinnamary (CC des Savanes)

FICHE ACTION

Intitulé de l'action

Indiquez le nom de votre action

Commune de localisation de l'action

Lieu(x) principaux de réalisation de L'action

Un seul choix possible

Public visé

Plusieurs choix possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Jeunes enfants (0-3ans)

- Enfants (3-11 ans)

- Adolescents (12-17ans)

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

- Jeunes majeurs (18-25 ans)
- Parents
- Familles
- Couples sans enfants
- Personnes en situation de précarité
- Personnes de nationalité étrangère
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Autres
- Tous

Constats issus du diagnostic

Pourquoi cette action?

Soyez concis. [4 - 5 lignes maximum - vous pourrez joindre par la suite le dossier de votre action si vous le souhaitez ou le CERFA]

Objectifs de l'action

Que souhaitez vous faire?

Faire le lien avec les orientations stratégiques de l'appel à projets

Soyez concis (15 lignes max)... Vous avez la possibilité de joindre plus bas un dossier si vous souhaitez être plus explicite (cf éléments complémentaires/annexes)

Descriptifs de l'action

Comment allez vous le faire?

Soyez concis (15 lignes max)... Vous avez la possibilité de joindre un dossier si vous souhaitez être plus explicite (cf éléments complémentaires/annexes)

Nombre de personnes bénéficiaires potentielles de l'action

[EN CHIFFRES - pas de texte] Combien de personnes vont bénéficier de l'action - Prévoir des éléments permettant de le quantifier pour l'évaluation / bilan

Calendrier de mise en oeuvre

Quand se déroulera l'action?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Premier semestre
- Second semestre
- Toute l'année
- Cette année et l'année prochaine

Adresse du lieu principal de réalisation de l'action

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Adresse précise pour géolocalisation et valorisation sur une carte - si vous le pouvez, coordonnées GPS - Si l'action se déroule en plusieurs lieux, indiquez le lieu principal

Qualité de l'encadrement et intervenants dans l'action

Quels moyens humains comptez vous mobiliser en matière d'encadrement? Quelle qualification /expérience? Tout élément permettant d'apprécier la qualité de l'encadrement et des intervenants

Moyens matériels

Quels moyens matériels comptez vous mobiliser sur l'action (y compris ceux mis à disposition par vos partenaires, ...)

Moyens financiers / Coût de l'action sur l'année

Coût total de l'action sur l'année en cours (si votre action se déroule sur plusieurs années, il faudra mentionner uniquement la fraction des dépenses prévues sur l'année)

Evaluation : Indicateurs quantitatifs

Quels sont vos objectifs quantitatifs / Indiquez quels indicateurs vous semblent pertinents pour évaluer votre action, quantitativement,

exemples:

nombre de participants, nombre de voyages réalisés, nombre d'heures d'accompagnement, ...

Evaluation : Indicateurs qualitatifs

Quel sera le bénéfice à court et moyen terme pour les enfants?

Quel bénéfice pour les parents?

Qu'est-ce qui sera réalisé, quel livrable? (livret d'accompagnement, parcours artistique et culturel)

Que vont retenir les jeunes de cette action ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget de votre action (1 page)

Vous pouvez joindre le volet budget du CERFA

Attention à la cohérence de votre budget. Il convient qu'il soit équilibré et complet.

Intitulé de l'action

Indiquez le nom de votre action

Commune de localisation de l'action

Lieu(x) principaux de réalisation de L'action

Un seul choix possible

Public visé

Plusieurs choix possibles

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Jeunes enfants (0-3ans)

Enfants (3-11 ans)

Adolescents (12-17ans)

Jeunes majeurs (18-25 ans)

Parents

Familles

Couples sans enfants

Personnes en situation de précarité

Personnes de nationalité étrangère

Personnes âgées

Personnes en situation de handicap

Autres

Tous

Constats issus du diagnostic

Pourquoi cette action?

Soyez concis. [4 - 5 lignes maximum - vous pourrez joindre par la suite le dossier de votre action si vous le souhaitez ou le CERFA]

Objectifs de l'action

Que souhaitez vous faire?

Faire le lien avec les orientations stratégiques de l'appel à projets

Soyez concis (15 lignes max)... Vous avez la possibilité de joindre plus bas un dossier si vous souhaitez être plus explicite (cf éléments complémentaires/annexes)

Descriptifs de l'action

Comment allez vous le faire?

Soyez concis (15 lignes max)... Vous avez la possibilité de joindre un dossier si vous souhaitez être plus explicite (cf éléments complémentaires/annexes)

Nombre de personnes bénéficiaires potentielles de l'action

[EN CHIFFRES - pas de texte] Combien de personnes vont bénéficier de l'action - Prévoir des éléments permettant de le quantifier pour l'évaluation / bilan

Calendrier de mise en oeuvre

Quand se déroulera l'action?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Premier semestre

Second semestre

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

- Toute l'année
- Cette année et l'année prochaine

Adresse du lieu principal de réalisation de l'action

Adresse précise pour géolocalisation et valorisation sur une carte - si vous le pouvez, coordonnées GPS - Si l'action se déroule en plusieurs lieux, indiquez le lieu principal

Qualité de l'encadrement et intervenants dans l'action

Quels moyens humains comptez vous mobiliser en matière d'encadrement? Quelle qualification /expérience? Tout élément permettant d'apprécier la qualité de l'encadrement et des intervenants

Moyens matériels

Quels moyens matériels comptez vous mobiliser sur l'action (y compris ceux mis à disposition par vos partenaires, ...)

Moyens financiers / Coût de l'action sur l'année

Coût total de l'action sur l'année en cours (si votre action se déroule sur plusieurs années, il faudra mentionner uniquement la fraction des dépenses prévues sur l'année)

Evaluation : Indicateurs quantitatifs

Quels sont vos objectifs quantitatifs / Indiquez quels indicateurs vous semblent pertinents pour évaluer votre action, quantitativement,
exemples:

nombre de participants, nombre de voyages réalisés, nombre d'heures d'accompagnement, ...

Evaluation : Indicateurs qualitatifs

Quel sera le bénéfice à court et moyen terme pour les enfants?

Quel bénéfice pour les parents?

Qu'est-ce qui sera réalisé, quel livrable? (livret d'accompagnement, parcours artistique et culturel)

Que vont retenir les jeunes de cette action ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget de votre action (1 page)

Vous pouvez joindre le volet budget du CERFA

Attention à la cohérence de votre budget. Il convient qu'il soit équilibré et complet.

Intitulé de l'action

Indiquez le nom de votre action

Commune de localisation de l'action

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Lieu(x) principal de réalisation de l'action

Un seul choix possible

Public visé

Plusieurs choix possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Jeunes enfants (0-3ans)
- Enfants (3-11 ans)
- Adolescents (12-17ans)
- Jeunes majeurs (18-25 ans)
- Parents
- Familles
- Couples sans enfants
- Personnes en situation de précarité
- Personnes de nationalité étrangère
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Autres
- Tous

Constats issus du diagnostic

Pourquoi cette action?

Soyez concis. [4 - 5 lignes maximum - vous pourrez joindre par la suite le dossier de votre action si vous le souhaitez ou le CERFA]

Objectifs de l'action

Que souhaitez vous faire?

Faire le lien avec les orientations stratégiques de l'appel à projets

Soyez concis (15 lignes max)... Vous avez la possibilité de joindre plus bas un dossier si vous souhaitez être plus explicite (cf éléments complémentaires/annexes)

Descriptifs de l'action

Comment allez vous le faire?

Soyez concis (15 lignes max)... Vous avez la possibilité de joindre un dossier si vous souhaitez être plus explicite (cf éléments complémentaires/annexes)

Nombre de personnes bénéficiaires potentielles de l'action

[EN CHIFFRES - pas de texte] Combien de personnes vont bénéficier de l'action - Prévoir des éléments permettant de le quantifier pour l'évaluation / bilan

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Calendrier de mise en oeuvre

Quand se déroulera l'action?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Premier semestre
- Second semestre
- Toute l'année
- Cette année et l'année prochaine

Adresse du lieu principal de réalisation de l'action

Adresse précise pour géolocalisation et valorisation sur une carte - si vous le pouvez, coordonnées GPS - Si l'action se déroule en plusieurs lieux, indiquez le lieu principal

Qualité de l'encadrement et intervenants dans l'action

Quels moyens humains comptez vous mobiliser en matière d'encadrement? Quelle qualification /expérience? Tout élément permettant d'apprécier la qualité de l'encadrement et des intervenants

Moyens matériels

Quels moyens matériels comptez vous mobiliser sur l'action (y compris ceux mis à disposition par vos partenaires, ...)

Moyens financiers / Coût de l'action sur l'année

Coût total de l'action sur l'année en cours (si votre action se déroule sur plusieurs années, il faudra mentionner uniquement la fraction des dépenses prévues sur l'année)

Evaluation : Indicateurs quantitatifs

Quels sont vos objectifs quantitatifs / Indiquez quels indicateurs vous semblent pertinents pour évaluer votre action, quantitativement,

exemples:

nombre de participants, nombre de voyages réalisés, nombre d'heures d'accompagnement, ...

Evaluation : Indicateurs qualitatifs

Quel sera le bénéfice à court et moyen terme pour les enfants?

Quel bénéfice pour les parents?

Qu'est-ce qui sera réalisé, quel livrable? (livret d'accompagnement, parcours artistique et culturel)

Que vont retenir les jeunes de cette action ?

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget de votre action (1 page)

Vous pouvez joindre le volet budget du CERFA

Attention à la cohérence de votre budget. Il convient qu'il soit équilibré et complet.

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Eléments complémentaires / Dossier de présentation

Si vous le jugez nécessaire, remonter par ce biais votre Dossier de présentation, etc...) au format PDF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Elements complémentaires / Annexes

Remonter par ce biais tout document complémentaire que vous estimez utile à l'analyse de votre projet (Pro-forma, note, photos, etc...) au format PDF

VOTRE ORGANISME

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Commune d'implantation du siège

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 97317 Apatou (CC de l'Ouest guyanais)
- 97319 Awala-Yalimapo (CC de l'Ouest guyanais)
- 97330 Camopi (CC de l'Est guyanais)
- 97300 Cayenne (CA du Centre Littoral)
- 97340 Grand-Santi (CC de l'Ouest guyanais)
- 97350 Iracoubo (CC des Savanes)
- 97310 Kourou (CC des Savanes)
- 97355 Macouria (CA du Centre Littoral)
- 97318 Mana (CC de l'Ouest guyanais)
- 97370 Maripasoula (CC de l'Ouest guyanais)
- 97351 Matoury (CA du Centre Littoral)
- 97356 Montsinéry-Tonnegrande (CA du Centre Littoral)
- 97380 Ouanary (CC de l'Est guyanais)
- 97316 Papaïchton (CC de l'Ouest guyanais)
- 97353 Régina (CC de l'Est guyanais)
- 97354 Remire-Montjoly (CA du Centre Littoral)
- 97311 Roura (CA du Centre Littoral)
- 97312 Saint-Élie (CC des Savanes)
- 97313 Saint-Georges (CC de l'Est guyanais)
- 97320 Saint-Laurent-du-Maroni (CC de l'Ouest guyanais)
- 97314 Saül (CC de l'Ouest guyanais)

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

97315 Sinnamary (CC des Savanes)

Type de structure

Nature du porteur de projets

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Association loi 1901
- Centre social / Espace de Vie Sociale
- Association affiliée à une tête de réseau nationale
- Commune
- CTG
- EPCI
- CCAS
- Etablissement public
- Assistante maternelle
- Crèche
- Coopérative
- Entreprise de crèche
- Autres

Adresse de l'organisme

Adresse précise (pour géolocalisation) - Si possible coordonnées GPS

Estimation du montant total de vos charges de l'année précédente pour votre organisme

NE CONCERNE PAS LES COLLECTIVITES OU EPCI [RENSEIGNER A 0]

Dont charges de personnel de l'année précédente pour votre organisme

NE CONCERNE PAS LES COLLECTIVITES OU EPCI [RENSEIGNER A 0]

Estimation montant total des recettes sollicitées pour l'année en cours pour votre organisme

Recettes totales de la structure = Dépenses totales de la structure

NE CONCERNE PAS LES COLLECTIVITES OU EPCI [RENSEIGNER A 0]

Estimation du montant annuel des 5 salaires les plus importants (brut)

NE CONCERNE PAS LES COLLECTIVITES OU EPCI [RENSEIGNER A 0]

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Détail du poste de dépenses achat de prestations

NE CONCERNE PAS LES COLLECTIVITES OU EPCI [RENSEIGNER A 0]

CONTACT

Nom et Qualité de la Personne en Charge du dossier

Mail Correspondant du dossier

Mail de la personne en charge du dossier

Téléphone mobile

Téléphone mobile du contact

Nom et qualité du responsable légal

OBLIGATOIRE

Mail Responsable legal

Mail du responsable légal [OBLIGATOIRE]

Téléphone mobile representant legal

Téléphone mobile du responsable légal [OBLIGATOIRE]

VOLET FINANCIER

Total des besoins financiers pour l'action

Coût total de l'action / du projet

Dont charges salariales

Total des charges salariales

Dont honoraires & rémunérations d' intermédiaires

Total honoraires et rémunérations

SOLICITATION DES FINANCEURS

CTG

Montant sollicité auprès de la CTG

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

DGCOPOP

POLITIQUE DE LA VILLE

ETAT(AUTRES)

Montant sollicité auprès des services de l'Etat

EUROPE

Montant sollicité auprès de l'UE

CAF

Montant sollicité auprès de la CAF

CGSS

Montant sollicité auprès de la CGSS

ARS

Montant sollicité auprès de l'ARS

CACL

Montant sollicité auprès de CACL

CCDS

Montant sollicité auprès de la CCDS

CCOG

Montant sollicité auprès de CCOG

CCEG

Montant sollicité auprès de CCEG

CSG

Montant sollicité auprès du Centre Spatial Guyanais

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

Autofinancement

L'autofinancement doit pouvoir être quantifié, y compris les contributions des bénévoles ou les mises à disposition de locaux.

Rappel: Votre projet peut bénéficier au maximum de 80% de financement public

Détail des financements autres ou sollicités auprès des différents services de l'Etat

Détaillez des financements sollicités auprès des différents services de l'Etat

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- CERFA Demande de subvention [12156*06]

Obligatoire pour toute demande financière aux services de l'Etat, à la CTG ou à un EPCI.
Vous pouvez le remplir en ligne et simplement joindre les éléments que vous aurez téléchargé.
Si vous disposez déjà d'un CERFA papier ou PDF, joignez le.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Bilan d'activité

Obligatoire pour les structures ayant bénéficié de subventions l'année n-1
Si vous disposez déjà d'un bilan complété, joignez le.
Vous pouvez également télécharger le modèle joint.
[SI VOUS N'ETES PAS CONCERNÉ JOINDRE UN DOCUMENT INDIQUANT NON CONCERNÉ]

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Statuts + Liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau comportant les signatures originales du Président et du Trésorier.

Pour les associations

NE CONCERNÉ PAS LES COLLECTIVITÉS OU EPCI [JOINDRE UNE PAGE INDIQUANT NON CONCERNÉ]

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- RIB

Relevé d'Identité Bancaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces justificatives spécifiques réclamées par la CTG et ces Communautés de communes et d'Agglomération

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces justificatives spécifiques aux Subventions d'Action CAF

Pièces à fournir à l'appui des dossiers : les pièces sont à fournir uniquement si vous ne les avez pas déjà rattachées

0 Lettre de motivation courrier de demande de subvention

Indiquer pour la demande de subvention : 0 Fonctionnement

1 - Pièces administratives

0 Fiche INSEE – Inscription REP SIREN /

0 Les statuts de l'association datés et signés. [Associations].

0 Le récépissé de la déclaration à la Préfecture. [Associations].

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

0 Extrait de parution au Journal Officiel. [Associations].

- 0 La liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau comportant les signatures originales du Président et du Trésorier. [Associations].
- 0 Relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne du gestionnaire.
- 0 Attestations du bénéficiaire et/ou du gestionnaire relative au respect des obligations légales et réglementaires. (Assurances, PV de sécurité, attestation du STIS, contrat d'engagement républicain, Charte des engagements réciproques ...)
- 0 Attestation précisant que la structure n'a pas déposé de bilan, ne fait pas l'objet d'une mesure de redressement judiciaire ou n'est pas en liquidation judiciaire [Associations].
- 0 Délibération du Conseil d'administration/ Conseil Municipal / Assemblée validant le plan de financement de l'action concernée
- 0 Délibération du Conseil d'administration/ Conseil Municipal / Assemblée autorisant le contractant à signer la convention
- 0 Délibération du conseil d'administration / Conseil Municipal / Assemblée autorisant la création et/ou la gestion de l'équipement, de l'activité ou de l'action
- 0 Attestation sur l'honneur
- 0 Attestation de déclaration et paiement des cotisations à juin de l'année précédent l'année de l'appel à projets délivrée par le service recouvrement de la Caisse Générale de Sécurité Sociale.
- 0 Attestation sur l'honneur de non emploi de personnel salarié signée par la personne habilitée. [Associations].
- 0 Si le CERFA n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire. [Associations].
- 0 Les comptes de résultat approuvés du dernier exercice clos [Associations].
- 0 Le plus récent rapport d'activité approuvé [Associations].
- 0 Demande(s) et/ou décision(s) de participation des co-financeurs
- 2 – Pièces relatives au projet
- 0 Projet d'activités et Fiche projet (renseigner dans la plateforme)
- 0 La photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile qui garantit la couverture de l'activité, et des personnes qui participent aux actions (le cas échéant)
- 0 Budget prévisionnel de chaque action
- 0 Budget prévisionnel global de l'organisme pour l'année de l'appel à projets [Associations].
- 0 Notice descriptive de l'opération à réaliser (Investissement)
- 0 Factures Proforma – Devis de travaux datant moins de 3 mois (Investissement)
- 0 Planning prévisionnel des travaux (Investissement)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièces justificatives aux Subvention d'investissement CAF

Pièces à fournir à l'appui des dossiers :les pièces sont à fournir uniquement si vous ne les avez pas déjà rattachées -

Pour les Aides à l'investissement :

Les réalisations devront correspondre au projet présenté et validé par les administrateurs ou les élus.

Les justificatifs de dépenses - factures ou situations de travaux- ne doivent pas être antérieurs à la date de décision et doivent être conformes aux articles

- L441-3 du code du commerce

- 442 du code des impôts.

Certaines pièces spécifiques sont nécessaires pour une demande de subvention d'investissement:

-Un plan de financement des dépenses d'investissements TTC (montants HT pour les Collectivités)

-Les Devis correspondants aux différentes dépenses, au nom de la structure qui fait la demande de subvention, (le montant total des devis est égal au total du plan de financement),

-la délibération du conseil d'administration ou du Conseil municipal (pour les Collectivités) validant le plan de financement transmis ainsi que la demande de subvention

-la date prévisionnelle de début de travaux,

-la date prévisionnelle de fin de travaux

-Le lieu où seront réalisés les travaux

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièces justificatives spécifiques aux services de l'Etat

Les demandes à la DGCOPPOP doivent être déposées également sur
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres Pièces justificatives

Si vous avez connaissance des pièces justificatives réclamées par les cofinanceurs pour l'instruction de votre dossier,

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

fournir les pièces justificatives obligatoires

Cela permet d'accélérer significativement le traitement des demandes

Compresser tous les documents au format ZIP mentionner le financeur concerné

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Récépissé de la déclaration à la Préfecture.

Pour les associations

NE CONCERNE PAS LES COLLECTIVITES OU EPCI [JOINDRE UNE PAGE INDIQUANT SIMPLEMENT NON CONCERNÉ]

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration sur l'honneur (pour les associations - Cf CERFA)

A noter que les associations et fédérations doivent obligatoirement se conformer au Décret no 2021-1947 du 31 décembre 2021, et joindre à leur demande le document suivant:

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRANT DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREEMENT DE L'ÉTAT

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. A cette fin la loi no 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain. Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...), « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ». Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de créer.

ENGAGEMENT No 1 :

RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. 1er janvier 2022 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 21 sur 114 L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT No 2 :

LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT No 3 :

LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT No 4 :

ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte

Appel à Projets Commun 2026 - LE GRAND MAYOURI DES FINANCEURS

tehu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT No 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT No 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT No 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.